



## Appels à contribution

# Ethnographier les institutions totales

---

URL : <https://www.ethnographiques.org/2022/ethnographier-les-institutions-totales>

ISSN : 1961-9162

## **Appel à propositions de la revue *ethnographiques.org***

*Date limite de soumission : 12 septembre 2022*

### **Coordination :**

Audrey Higelin (Sophiapol, Université Paris Nanterre) et  
Laurent Amiotte-Suchet (Haute école de santé Vaud,  
Lausanne).

Lorsqu'il élabore le concept d'institution totale, à la suite d'un terrain en hôpital psychiatrique au milieu des années 1950, Erving Goffman le circonscrit ainsi : « On peut définir une *institution totale* comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. Les prisons constituent un bon exemple de ce type d'institutions mais nombre de leurs traits caractéristiques se retrouvent dans les collectivités dont les membres n'ont pas contrevenu aux lois » (Goffman 1968 : 41).

La typologie goffmanienne des institutions totales définit ces dernières par un certain nombre de caractéristiques et de pratiques communes, au titre desquelles une frontière qui sépare l'*intérieur* de l'*extérieur*, une vie en communauté régie par des règles strictes, la promiscuité, la prise en charge des besoins et l'assignation aux individus qui y vivent d'un statut défini par l'institution, au détriment de leur identité propre.

La fortune de ce concept a notamment permis d'affiner la compréhension sociologique des lieux d'enfermement en encourageant leur appréhension par l'ethnographie (Mahi 2015 ; Bruslé et Michalon 2016), mais pourrait avoir pour revers une relative banalisation qui en a réduit la portée et la créativité heuristique (Amourous et Blanc 2001 ;

Chevallier 2015). Ainsi le concept se trouve-t-il régulièrement remis sur le métier : à titre d'exemple, les réflexions quant à l'actualité et la pertinence de l'application de l'idéal-type d'« institution totale » au contexte carcéral actuel sont nombreuses (Chauvenet *et al.* 1996 ; Marchetti 2001 ; Lemire et Vacheret 2007 ; Bony 2015 ; Rostaing 2009 ; Chantraine 2004 ; Kensey 2007 ; Rostaing 2021 ; Chetcuti-Osorovitz 2021), et les recherches autour de l'institution hospitalière, notamment psychiatrique, de même que les travaux consacrés aux institutions spécialisées dans le domaine du handicap, connaissent ces dernières années un effet d'accélération (Ogien 1989 ; Fassin et Memmi 2004 ; Lecompte 2013 ; Giami 2013 ; Dargère 2014 ; Velpry 2016 ; Moreau 2017 ; Nayak 2017).

On assiste en effet aujourd'hui, au sein des institutions d'enfermement, à un certain nombre de changements : un mouvement amorcé de désenclavement au cours des dernières années, la multiplication des moyens de communication et une plus grande implication, voire participation, des individus pris en charge par les institutions totales à la définition des modalités de leur parcours (Gardien 2010 ; Bureau et Hermann-Mesfen 2014 ; Vuattoux 2021). Le concept d'institution totale ne cesse de faire l'objet d'un questionnement dense et fécond, dans le cadre de colloques [1], et des groupes de recherche se sont constitués autour de problématiques liées directement à ce concept [2]. Ces travaux multiples proposent une lecture renouvelée du concept d'institution totale, au regard des mutations qu'a connues la société occidentale dans les dernières décennies, notamment dans le domaine juridique, de plus en plus protecteur des droits de la personne. Il paraît donc pertinent de revenir à la définition première du concept, d'en faire l'examen, d'interroger sa pertinence, sa vitalité et l'ampleur de ses évolutions en le mettant à l'épreuve des réalités empiriques.

Les propositions d'article pourront s'articuler autour de trois axes :

## **1. Contours et définitions du concept**

Forgé pour les hôpitaux psychiatriques, étendu par Goffman lui-même dès sa définition aux prisons, puis à des institutions aussi différentes que des camps de concentration, des casernes ou des monastères, le concept a ensuite été régulièrement mobilisé dans les sciences sociales, qu'il s'agisse, de manière non exhaustive, de l'étude historique ou sociologique de l'institution militaire (Pinto 1975), des lycées professionnels (Vienne 2005), des classes préparatoires (Darmon 2013), de centres éducatifs fermés (Lenzi et Milburn 2015), de centres de demandeurs et demandeuses d'asile et camps de réfugié.e.s (Fischer 2005), d'institutions spécialisées hébergeant des personnes désignées comme « handicapées » (Diederich 1990 ; Barillet-Lepley 2001 ; Santamaria 2009 ; Fournier 2020), de maisons de retraite (Planson 2000), de foyers ou camps de travailleurs et travailleuses (Bruslé et Morelle 2014) ou encore de refuges pour animaux « de ferme » ou utilisés en laboratoire (Donaldson et Kymlicka 2015 ; Gallino-Visman 2018).

Les propositions d'article pourront ainsi analyser le concept en faisant retour sur son acception originelle mais aussi en faisant état de sa malléabilité et de ses usages à travers le temps. Seront également bienvenues les propositions qui s'efforceront de mettre en évidence puis d'étudier des notions proches du concept d'institution totale, ou constitutives de celui-ci, afin de l'éclairer utilement et de compléter la définition goffmanienne.

Une attention particulière sera portée aux propositions qui ouvriront leurs interrogations sur la question des circulations entre institutions dites totales, leurs frontières, et/ou se

placeront dans une perspective comparatiste des dites institutions. Les contributions pourront notamment analyser la manière dont l'institution totale agit au-delà des personnes recluses, par l'intermédiaire de leurs proches (Touraut 2012) ou des personnes qui évoluent au sein de l'institution.

## **2. Evolutions et transformations des institutions totales**

Les propositions pourront en outre interroger les évolutions des institutions totales, notamment à l'aune de leur « détotalisation » (Rostaing 2009). Il pourra ainsi s'agir d'analyser les modalités de « décroisement » des établissements pénitentiaires (Bonnemaison 1989 ; Combessie 2000 ; Lhuillier, Veil 2000 ; Darley et Lancelevée 2016 ; Dubois 2008), de la désinstitutionnalisation (Castel 2011 ; Goussot et Canevaro 2010 ; Heyer 2013) dans les domaines de la santé mentale et du handicap ou encore des transformations des maisons de retraite (Loffeier 2015) et du développement d'alternatives à l'institutionnalisation des personnes âgées (maintien à domicile, émergence de lieux de vie communautaires autonomes, etc.). En somme, méritent d'être étudiés les processus qui sous-tendent une importante reconfiguration des institutions totales, de leurs missions, de leur cadre juridique et de leurs pratiques, ainsi que des représentations qui leur sont associées.

En effet, si les sociétés modernes n'ont sans doute pas "inventé" l'institution totale, elles semblent cependant en avoir démultiplié le nombre et les formes. Aussi convient-il de comprendre les causes de ce développement, ainsi que les nouveaux facteurs de transformation qui sont à l'œuvre depuis quelques décennies.

## **3. Enjeux méthodologiques**

Les propositions engagées dans cet axe pourront, en premier lieu, analyser les modalités d'entrée et d'enquête au sein de terrains supposés clos, fermés, en somme potentiellement difficiles d'accès. Comment l'ethnologue aborde-t-il.elle l'institution et la relation enquêté.e.s-enquêteur.trice.s (Bernard 2017 ; Bryon-Portet 2011 ; Le Caisne 2000 ; de Galembert, Henneguelle et Touraut 2017) ? Comment la recherche se développe-t-elle ? Globalement, quels sont les effets d'une institution totale sur la recherche, quels sont les appuis théoriques et méthodologiques mobilisés, quelles sont les démarches ethnographiques adoptées ? Dans quelle mesure les recherches en institutions totales posent-elles des spécificités, ou constituent-elles des « terrains difficiles » (Ayimpam et Bouju 2015 ; Boumaza et Campana 2007) ?

Concernant le déroulé et les coulisses de l'enquête en elle-même, il sera par exemple possible d'examiner la place occupée par les sociologues et anthropologues au sein de l'institution et de son quotidien, et l'usage de méthodes ethnographiques dans d'autres disciplines (Artières 2014). On peut notamment suggérer d'articuler les communications autour d'une démarche réflexive et introspective dans l'expérience du terrain et dans la relation ou l'engagement par rapport à celui-ci (notamment Cefaï 2010 ; Olivier de Sardan 2000 ; Favret-Saada 1990). Faire appel à la question de l'engagement émotionnel dans l'ethnographie (Jeantet 2018) peut ainsi être une piste de réflexion (Fernandez 2005 ; Dassié et Istasse 2015). Que produit une expérience à la fois concrète, approfondie et distanciée (puisque personnellement non concernée, à moins d'une observation participante ou participation observante) (Soulé 2007) des institutions totales ?

Enfin, une enquête sur les institutions totales peut-elle se mener uniquement via ses responsables, abstraction faite de ses patient.e.s ou occupant.e.s ? On peut ainsi songer

aux prisons ou hôpitaux psychiatriques, dans lesquels la libre participation des enquêté.e.s est parfois sujette à caution. Plus largement, quels sont les enjeux éthiques auxquels peuvent être confronté.e.s les ethnographes, entre « tentation de la dénonciation » (Rostaing 2017) et risque de « participation passive » aux restrictions des libertés sur les terrains des institutions totales (Gillepsie 2019 ; Blattner, Donaldson et Wilcox 2020) ?

\*\*\*

Nous remercions Céline Bryon-Portet (Université Paul-Valéry – Montpellier 3), Eléonore Hourt (Sophiapol, Université Paris Nanterre) et Lucie Nayak (Université de Liège, Belgique. LASC - Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle) pour leur contribution plus que substantielle à l'écriture de cet appel à articles, lui-même largement inspiré de l'appel à contributions du colloque *Institutions totales : évolutions et usages du concept au XXI<sup>e</sup> siècle*, organisé par la Société d'ethnologie française en novembre 2021.

### Calendrier :

- Les propositions de contributions (résumé **d'une page** accompagné d'une bibliographie indicative) sont attendues au plus tard pour le **12 septembre 2022**. Elles doivent être envoyées, avec la mention « Ethnographier les institutions totales » comme objet du message, à : [laurent.amiotte-suchet@hesav.ch](mailto:laurent.amiotte-suchet@hesav.ch) ; [audreyhigelin@yahoo.fr](mailto:audreyhigelin@yahoo.fr) et [redaction@ethnographiques.org](mailto:redaction@ethnographiques.org).
- Une première sélection sera effectuée sur la base de ces propositions. Une réponse sera donnée le **30 septembre 2022**.
- Les articles devront être remis pour le **31 décembre 2022**. Ils seront relus par le comité de rédaction ainsi que par des évaluateurs externes.

- Les auteurs sont priés de suivre les consignes (note aux auteurs) accessibles sur la page <http://www.ethnographiques.org/Note-aux-auteurs>.
- La version définitive devra être remise le **30 mai 2023** pour une publication dans le numéro 46, d'automne 2023.



## Notes

[1] Notamment *Les institutions totales d'Erving Goffman : fortune d'un concept sociologique*, 18-19 novembre 1999, Université Pierre Mendès France de Grenoble ; *Pratiques, acteurs et espaces de l'enfermement : circulations et transferts*, 1-3 décembre 2011, Centre Marc Bloch de Berlin ; *Gouverner les corps et les conduites*, 15-16 octobre 2020, Ecole nationale supérieure de Lyon.

[2] Criminocorpus, ANR « TerrFerme », CONTRAST, *De la contrainte et du consentement. Recompositions des régulations dans les pratiques en santé mentale*, groupe de jeunes chercheurs *Traitements et Contraintes*.

## Bibliographie

AMOUROUS Charles et BLANC Alain (dir.), 2001. *Erving Goffman et les institutions totales*. Paris, L'Harmattan.

ARTIERES Philippe, 2014. « Une ethnographie rétrospective. À propos d'une histoire contemporaine de l'écriture », in BARTHELEMY Tiphaine, COMBESSIE Philippe, FOURNIER Laurent Sébastien et MONJARET Anne (dir.). *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Société d'ethnologie, p. 49-66.

AYIMPAM Sylvie et BOUJU Jacky, 2015. « Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux », *Civilisations*, 64, p. 11-20.

BARILLET-LEPLEY Maryline, 2001. *Sexualité et handicap : le paradoxe des modèles*. Paris, L'Harmattan.

BERNARD Julien, 2017. *La Concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris, Métailié.

BLATTNER Charlotte E., DONALDSON Sue et WILCOX Ryan, 2020. « Animal Agency in Community. A Political Multispecies Ethnography of VINE Sanctuary », *Politics and Animals*, 6, p. 2-22.

BONNEMAISON Gilbert, 1989. *La modernisation du service public pénitentiaire*,

Rapport au Premier Ministre et au Garde des Sceaux. Paris, Ministère de la Justice.

BONY Lucie, 2015. « La prison, une « cité avec des barreaux » ? Continuum socio-spatial par-delà les murs », *Annales de géographie*, 2-3, p. 275-299.

BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, 2007. « Enquêter en milieu "difficile" », *Revue française de science politique*, 57 (1), p. 5-25.

BRUSLE Tristan et MICHALON Bénédicte (dir.), 2016. « Enfermement et catégorisations », *Critique internationale*, 72.

BRUSLE Tristan et MORELLE Marie, 2014. « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi », *Géographie et Cultures*, 91-92, p. 153-174.

BRYON-PORTET Céline, 2011. « La tension au cœur de la recherche anthropologique : la dialectique intérieur/extérieur, théorie/pratique, une nécessité pour l'étude des institutions fermées », *Anthropologie & Sociétés*, 35 (3), p. 209-231.

BUREAU Ève et HERMANN-MESFEN Judith, 2014. « Les patients contemporains face à la démocratie sanitaire », *Anthropologie et Santé*, 8, <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/1342>.

CASTEL Robert, 2011. *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris, Éditions de Minuit.

CEFAÏ Daniel (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, Éditions de l'EHESS.

CHANTRAINE Gilles, 2004. *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maisons d'arrêt*. Paris, Presses universitaires de France.

CHAUVENET Antoinette, 1996. « L'échange et la prison », in FAUGERON Claude et CHAUVENET Antoinette., COMBESSIE Philippe (dir.). *Approches de la prison*. Montréal, Presses universitaires de Montréal, p. 45-70.

CHETCUTI-OSOROVITZ Natacha, 2021. *Femmes en prison et violences de genre. Résistances à perpétuité*. Paris, La Dispute.

CHEVALLIER Jacques, 2015. *Heurs et malheurs de l'institution psychiatrique. L'institution psychiatrique au prisme du droit. La folie entre administration et justice*. Paris, Éditions Panthéon Assas.

COMBESSIE Philippe, 2000. « Ouverture des prisons... Jusqu'à quel point ? », in VEIL Claude et LHUILIER Dominique (dir.). *La Prison en changement*. Toulouse, Érès, p. 69-99.

DARLEY Mathilde et LANCELEVEE Camille, 2016. « Introduction. Faire tenir les murs. Pratiques professionnelles en milieu fermé », *Sociétés contemporaines*, 103 (3), p. 5-18.

DARGÈRE Christophe, 2014. « La stigmatisation des adolescents placés en institution médico-sociale », *Déviante et Société*, 38 (3), p. 259-284.

DARMON Muriel, 2013. *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris, La Découverte.

DASSIÉ Véronique et ISTASSE Manon, 2015. « Le chercheur face aux émotions, terrains et théories », *Influxus*, [en ligne], <http://www.influxus.eu/article835.html>.

DIEDERICH Nicole, 1990. *Les naufragés de l'intelligence. Paroles et trajectoires de personnes désignées comme handicapées mentales*. Paris, La Découverte.

DONALDSON Sue et KYMLICKA Will, 2015. « Farmed Animal Sanctuaries : The Heart of the Movement ? A Socio-Political Perspective », *Politics and Animals*, 1, p. 50-74.

DUBOIS Christophe, 2008. « Action publique en détention : décloisonnement, réinsertion et réparation. Le cas d'une prison ouverte », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39 (2), p. 79-101.

FASSIN Didier et MEMMI Dominique (dir.), 2004. *Le Gouvernement des corps*. Paris, Éditions de l'EHESS.

FAVRET-SAADA Jeanne, 1990. « Être affecté », *Gradhiva*, 8, p. 3-10.

FERNANDEZ Fabrice, 2005. « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation « anonyme » auprès d'ex-usagers de drogues », *Carnets de bord de la recherche en sciences humaines*, 9, p. 78-87.

FISCHER Nicolas, 2005. « Clandestins au secret. Contrôle et circulation de l'information dans les centres de rétention administrative français », *Cultures & Conflits*, 57, p. 91-118.

FOUCAULT Michel, 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel, 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*. Paris, Seuil.

FOUCAULT Michel, 2009. *Le Corps utopique, les hétérotopies*. Paris, Nouvelles Éditions Lignes.

FOURNIER Jennifer, 2020. *Expériences du handicap et de la sexualité. Entendre, comprendre pour penser et agir*. Toulouse, Érès.

DE GALEMBERT Claire, HENNEGUELLE Anaïs et TOURAUT Caroline (dir.), 2017. « Actes de la journée d'études *Prison et méthodes de recherche* : introduction au dossier thématique », *Criminocorpus, revue hypermédia*. <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.3501>

GALLINO-VISMAN Sophie, 2018. « La notion d'institution totale appliquée aux relations anthropozoologiques. Ethnographies et analyse sociologique de centres de recherche en primatologie ». Thèse de doctorat en sociologie, Université Grenoble Alpes.

GARDIEN Ève, 2010. « La pairémulation dans le champ du handicap : histoire, pratiques et débats en France », *Rhizome (Orspere-Samdarra)*, 40, p. 2-3.

GIAMI Alain, 2013. « Les organisations institutionnelles de la sexualité », in GIAMI Alain, PY Bruno et TONIOLO Anne-Marie (dir.). *Des sexualités et des handicaps. Questions d'intimités*. Nancy, Presses universitaires de Nancy. Éditions universitaires de Lorraine, p. 21-58.

GILLEPSIE Kathryn A., 2019. « For a Politicized multispecies Ethnography : Reflections on a Feminist Geographic Pedagogical Experiment », *Politics and Animals*, 5, p. 17–32.

GOFFMAN Erving, 1968 (1961). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux* (présentation de Robert Castel, traduction française). Paris, Éditions de Minuit.

GOUSSOT Alain et CANEVARO Andrea, 2010. « En Italie, la culture de la désinstitutionnalisation », in GARDOU Charles (dir.). *Le handicap au risque des cultures*. Toulouse, Érès, p. 285-299.

GUILBAUD Fabrice, 2008. « Le travail pénitentiaire : sens et articulation des temps vécus des travailleurs incarcérés », *Revue française de sociologie*, 49 (4), p. 763-791.

HEYER Katharina, 2013. « Droits ou quotas ? L'American with disabilities act (ADA) comme modèle des droits des personnes handicapées », *Terrains & Travaux*, 23, p. 127-158.

JEANTET Aurélie, 2018. *Les Émotions au travail*. Paris, CNRS.

KENSEY Annie, 2007. *Prison et récidive. Des peines de plus en plus longues, la société est-elle vraiment mieux protégée ?* Paris, Armand Colin.

LE CAISNE Léonore, 2000. *Prison. Une ethnologue en centrale*. Paris, Odile Jacob.

LECOMPTE Hélène, 2013. « Une institution "totale" ? Enquête ethnographique d'un service d'oncopédiatrie ». Thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes.

LEMIRE Guy et VACHERET Marion, 2007. *Anatomie de la prison contemporaine*. Montréal, Presses universitaires de Montréal.

LENZI Catherine, MILBURN Philip, 2015. « Les centres éducatifs fermés : de la clôture institutionnelle à l'espace éducatifs », *Espaces et Sociétés*, 162, p. 95-110.

LHUILIER Dominique et VEIL Claude (dir.), 2000. *La Prison en changement*. Toulouse, Erès.

LOFFEIER Iris, 2015. *Panser des jambes de bois ? La vieillesse, catégorie d'existence et de travail en maison de retraite*. Paris, Presse universitaires de France.

MAHI Lara, 2015. « Des patients détenus. Se soigner dans un environnement contraignant », *Anthropologie & Santé*, 10, [en ligne], <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/1607>.

MARCHETTI Anne-Marie, 2001. *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*. Paris, Plon.

MOREAU Delphine, 2017. « Limiter la contrainte ? Usages et régulation de la contrainte psychiatrique en Suisse », *L'Information psychiatrique*, 93, p. 551-557.

NAYAK Lucie, 2017. *Sexualité et handicap mental. L'ère de la « santé sexuelle »*. Paris, INSHEA/Champ social.

OGIEN Albert, 1989. *Le Raisonnement psychiatrique, essai de sociologie analytique*. Paris, Méridiens-Klincksieck.

OLVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000. « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41 (3), p. 417-445.

PINTO Louis, 1975. « L'Armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (3), p. 18-40.

PLANSON Nadège, 2000. « La définition normative des résidents en maison de retraite et le travail de leurs personnels », *Sociétés contemporaines*, 40, p. 77-97.

ROSTAING Corinne, 2009. « Interroger les changements de la prison. Des processus de déprise et de reprise institutionnelle », *Tracés*, 17, [en ligne] <https://journals.openedition.org/traces/4228>.

ROSTAING Corinne, 2017. « Quelques ficelles de sociologie carcérale », *Criminocorpus*, [en ligne], <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3552>.

ROSTAING Corinne, 2021. *Une institution dégradante, la prison*. Paris, Gallimard.

SANTAMARIA Éric, 2009. *Handicap mental et majorité. Rites de passage à l'âge adulte en IME*. Paris, L'Harmattan.

SIMMEL Georg, 1998 (1908). *Secret et sociétés secrètes*. Paris, Circé.

SOULÉ Bastien, 2007. « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 27 (1), p. 127-140.

TOURAUT Caroline, 2012. *La Famille à l'épreuve de la prison*. Paris, Presses universitaires de France.

VELPRY Livia, 2016. « "Moderniser" l'enfermement en psychiatrie ? Le cas des unités pour malades difficiles », *Sociétés contemporaines*, 103, p. 65-90.

VIENNE Philippe, 2005. « De l'institution totale à l'institution scolaire : la grille de lecture goffmanienne d'une ethnographie scolaire dans l'enseignement professionnel », *La Matière et l'esprit*, 2, p. 63-81.

VUATTOUX Arthur, 2021. *Adolescences sous contrôle. Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants*. Paris, Presses de Sciences Po.